



# LA LETTRE DE CHAMPIGNOL

48ème édition Septembre 2017

## À PROPOS DU HAPPY BAL DE CHAMPIGNOL

Bravo au Service Animation pour la mise en place de cette festivité. La logistique a été parfaite. Mais au regard de cet investissement, certainement élevé, la fréquentation a été, malheureusement, très faible :

A 20 h 30, il n'y avait que 55 personnes sur la place dont 15 du Comité de quartier !! Les participants n'ont été guère plus nombreux pour le reste de la soirée. Nous sommes tristes, alors que nous aurions pu sauter de joie ! Ceux qui sont venus, ont été très satisfaits. Bien sûr, il fallait braver le froid, mais la danse et les nourritures chaudes ne sont-elles pas une parade à l'état de "glace" ?

Enfin, la chaude amitié, ne vient-elle pas à bout de ces petits désagréments ?

Cependant, on est en droit de se poser quelques questions pour en tirer un enseignement pour l'avenir.

Qu'est ce qui a bien marché :

- L'implantation des canopis, de la scène, de la sonorisation, de la sécurité (très bien gérée).
- La restauration : un peu juste, car en cas d'affluence, ce qui était espéré, il y aurait eu des problèmes de "bouchons". Nous avons vu des amis partir parce qu'il y avait un peu d'attente pour les pizzas. Le glacier- crêpier, ne disposait que d'une plaque pour faire les crêpes. Nous étions à côté et nous avons attendu plus de 15 minutes pour en avoir 4 (très bonnes par ailleurs).
- L'orchestre était excellent et sa musique très bien adaptée à la circonstance.

Qu'est- qui doit être amélioré ?

### LA COMMUNICATION LOCALE

En effet, il ressort des réflexions entendues : " Nous ne savions pas, ou, nous n'avons pas vu d'affiches !"

80 à 90% des personnes interrogées sur place, l'ont appris par le mail envoyé par la Com' du comité de Champignol.

Bien sûr, la Mairie a communiqué. Mais était-ce une communication adaptée ? C'est dans cette direction que nous pouvons progresser, en la ciblant mieux.

### EN CONCLUSION

Nous proposons que la Mairie et le Comité travaillent ensemble en amont pour faire tout savoir sur cette manifestation : le lieu, le déroulé, les offres de restaurations possibles, la logistique prévue (tables, chaises, protection en fonction de la météo, sécurité, animation périphérique pour les enfants, sanitaires, etc.)

Mieux, nous pourrions envisager une date plus appropriée : un dimanche de juin de 11h à 19h par exemple, comme cela fût fait dans les années 2005/2006.

Vous avez manqué une bonne occasion de passer une bonne soirée, mais vous vous rattraperez la prochaine fois parce qu'on va faire mieux !

Les administrateurs du Comité de quartier de Champignol

# VIE LOCALE

## Réunion du 21 septembre Mairie / Comités de quartier : Questions / Réponses

- Demande de panneau de limitation de vitesse à 30km/h rue Grévin.
- *possibilité de le faire en marquage au sol : proposition transmise au service de la voirie : affaire à suivre.*
- Demande de places de livraison pour les commerçants
- *Il n'y en a pratiquement pas à St Maur, ce choix obligerait la création de places de livraison sur l'ensemble de la ville : affaire à suivre.*
- Demande de fleurs dans les vasques de la place du marché
- *réponse positive ; demande transmise au service des espaces verts.*
- Demande de nettoyage de la Fontaine Wallace, place du marché
- *Réponse positive; les services de la propreté vont intervenir rapidement.*
- Nuisances sonores dans plusieurs rues (voitures, motos)
- *Des contrôles seront effectués.*
- Vitesse excessive sur les grands axes de circulation dans la ville: que va-t-on faire ?
- *La police municipale va amplifier les contrôles aléatoires de vitesse avec des radars mobiles.*
- Demande d'aménagements des carrefours dangereux, : type Verdun/Sémard.
- *Etudes en cours pour définir la meilleure solution tenant compte du nouveau plan de circulation à l'étude : affaire à suivre.*
- Changement des horodateurs. Quand ?
- *Très vraisemblablement au cours de 2018*
- Changement de la plaque d'égout au début de l'avenue du 11 novembre (square)
- *Commande faite mais délai très long: à suivre.*
- Maison de Quartier : frein de porte et caniveau à refaire pour éviter une inondation du hall.
- *En attente de la réponse du propriétaire, la Sté "coopération et famille ".Une relance de la voirie et des services techniques sera faite pour régler le problème.*
- Demande de mise en conformité des poubelles extérieures de la gare du RER
- *Conflit permanent à ce sujet avec la RATP, propriétaire. Une relance de mise en demeure par les services de l'hygiène sera faite : affaire à suivre.*
- Demande de respect des horaires de repliement de certains étals volants du marché
- *Intervention faite le 22/09. Promesse d'un commerçant de respecter les horaires dès la prochaine livraison d'un nouveau camion frigorifique : affaire à suivre.*
- Demande de communication du programme des élagages et du nettoyage des rues.
- *Demande accordée.*
- Point sur l'avancée des travaux du « Jardin des Facultés ».
- *Le calendrier est respecté. Pour l'instant pas de retard annoncé.*
- Projet de l'aménagement de la place devant le RER, côté bus : où en est-on ?
- *Ce projet avance. Des précisions seront apportées en Conseil Municipal prochainement : affaire à suivre*
- Proposition de mise en place d'un cahier de suivi des demandes des Comités de quartier.
- *Demande accordée.*

Exprimez vos questions sur notre site internet, [comitechampignol.com](http://comitechampignol.com) ou par email à l'adresse suivante [comitechampignol@gmail.com](mailto:comitechampignol@gmail.com). Nous portons votre parole lors de ces réunions.

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à tous,

Nous voilà de nouveau dans le vif du sujet ! Après un été très capricieux, nous accueillons l'automne. Il s'en est passé des choses, déjà !

Le premier conseil d'administration a eu lieu le 4 septembre pour finaliser la préparation de "la Journée des Associations". Le lendemain, mardi, nous avons tenu la permanence mensuelle et le jeudi, ce fut le redémarrage du Champignol Club! Puis, dimanche la "Journée des Associations" qui nous a donné le plaisir de vous rencontrer. Nous avons eu la joie de faire la connaissance de nouveaux Saint Mauriens qui ont choisi notre quartier et ont spontanément adhéré au Comité.

Les rendez vous avec la Mairie ont repris, ce qui nous a permis de porter votre voix et donc, de faire le point sur ce qui ne va pas. Il y avait de la matière.... La mairie a organisé un « Happy Bal » sur la place du marché avec un excellent orchestre ; malheureusement, vous n'avez pas été très nombreux à profiter de cette fête : c'est bien dommage ! Les services de la ville avaient bien fait les choses et la police municipale avait bien sécurisé le site. Nous espérons être associés plus étroitement à cette manifestation pour laquelle nous avons quelques idées, afin qu'elle devienne véritablement la Fête de Champignol.

Nous suivons l'évolution des projets en cours, comme « le Jardin des Facultés », la construction de nouveaux immeubles sur le site de l'entreprise « INEO » et la mise en perspective du projet à réaliser sur le parking devant la station RER – Champigny. Voilà, entre autres, des chantiers qui vont donner un coup de fouet à Champignol !

**Le quartier bouge et c'est une bonne chose pour tous les Champignolais.  
Une seule consigne : au travail ! Un seul but : votre satisfaction !**

Hervé REICHER

## IL Y A 40 ANS .... NOTRE VIE LOCALE EN 1977

Quelles étaient les préoccupations des Saint-Mauriens et de notre Comité de Champignol en l'an 1977 ? Cette année-là, Saint-Maur a connu un bouleversement de la vie politique locale, à l'occasion des élections municipales qui ont permis à la liste du Professeur Jean-Louis BEAUMONT de l'emporter sur la municipalité du Docteur Gilbert NOËL, en place depuis 18 ans. Mais pour comprendre les enjeux et cet aboutissement, il faut remonter quelques années en arrière, notamment à l'année 1974. En effet c'est à cette époque que sortent divers projets d'urbanisme préparés par M. NOËL après sa réélection (un peu difficile) de 1971. Il s'agissait pour lui de restructurer et moderniser la ville, ce qui nécessitait de bousculer l'état des lieux :

- Projet de 3 « axes structurants » sur 4,200 kms permettant de créer des trouées de plus de 100 m formant un nouveau centre-ville densifié en étoile ; ultérieurement, un seul sera retenu reliant le Cimetière Rabelais au Cimetière de La Pie et celui intéressant Champignol, abandonné.
- Projet de grands immeubles de 10 à 12 étages à édifier sur la place Stalingrad ( place du marché de La Varenne) et intégrant un marché couvert à La Varenne : opération bloquée par le Préfet à la suite d'une pétition signée de 2.000 personnes.
- Concertation houleuse organisée par la Municipalité sur le Plan d'Occupation des Sols (POS) qu'elle avait préparé, approuvé par le conseil municipal par 20 voix pour et 16 contre, à la suite de la dissidence de 7 élus de la majorité.
- Construction d'un grand centre culturel projeté dans un format plus important (40.000.000 de francs) que le théâtre actuel construit après l'élection de 1977.
- Création de 3 Zones d'Aménagement Différé (ZAD) à La Pie, à Saint-Maur-Créteil et aux Mûriers, permettant des expropriations et prévoyant une densité de 1,7.

Ces projets assez ambitieux ont provoqué une effervescence croissante parmi les habitants et dans le milieu associatif. Si bien que le 5 novembre 1974 a été fondé (au café-tabac de la place de la gare de Saint-Maur-Créteil) le « Comité de Coordination des Associations saint-mauriennes POS » qui rassemblait les 7 comités de quartier de la ville, dont le nôtre, et des associations actives dans divers domaines, au total 15 à 18 associations selon les années. C'est ce comité qui a lancé la notion de sauvegarde des « quartiers-villages » de Saint-Maur. Au cours des années 1975 et 1976, à l'occasion des enquêtes publiques sur les ZAD et ZAC et sur le POS en cours d'élaboration, le débat est devenu de plus en plus vif, surtout à l'approche de l'élection municipale de mars 1977. Le Comité de Quartier de Champignol était très actif dans les débats et concertations. Certaines de nos assemblées réunissaient 200 personnes dans la salle de billard qui existait alors à l'angle rue Marignan/avenue de Verdun, parfois en présence du maire Gilbert NOËL et il est arrivé que les membres du bureau soient obligés de l'accompagner vers la sortie pour le protéger, tant la tension était vive.

En simplifiant un peu les arguments opposés, on peut les résumer comme suit.

- Selon M. NOËL : pour attirer des activités et un supplément de ressources il faut restructurer la ville, et l'accroissement de population étant inéluctable il faut savoir organiser la densification.
  - Selon M. BEAUMONT : il s'agit d'un sophisme car c'est cette organisation qui générera une spirale d'inflation des coefficients de densité, de population, de dépenses d'investissement ...
- Fin 1976, le débat tourne à la polémique entre les acteurs politiques ; les injures et les plaintes en justice se multiplient. La querelle se concentre in fine sur une société anonyme de droit privé, la SARESMA (Société d'Aménagement, de Restauration et d'Équipement de Saint-Maur), constituée entre des banques et des promoteurs, dont le Secrétaire Général de la Mairie avait été nommé directeur. M. NOËL l'avait installée au rez-de-chaussée de la Mairie en vertu d'un bail du 1er mai 1974. Son objet était l'aménagement de la ville sur les terrains dégagés par les ZAC ou la réalisation des axes structurants.

**Suite à retrouver sur notre site internet [comitechampignol.com](http://comitechampignol.com)**

# PROJET DE RESTRUCTURATION

---

La Municipalité envisage de remplacer divers locaux anciens actuellement à usage associatif, par de nouveaux locaux à édifier dans le cadre d'opérations foncières et de constructions réalisées sur les terrains ainsi libérés.

Les locaux mis à disposition des associations sont généralement des bâtiments provisoires, comme c'est le cas pour la Maison des Associations au 2 avenue Maréchal Lyautey, ou des bâtiments anciens et mal adaptés, comme la Maison de quartier de Saint-Maur-Créteil 3 rue André Bollier, la Maison de quartier de La Pie 77 quai de La Pie et la Maison de quartier du Parc 15 avenue des Fusillés de Châteaubriant. Cela ne concerne que ces locaux anciens, établis sur des terrains utilisables en promotion immobilière.

D'une part ils rendent de grands services ; d'autre part on constate que ces 4 sites occupent une surface de terrains supérieure à un hectare.

Le projet municipal consiste donc à vendre ces terrains pour y réaliser des ensembles de bâtiments à usage d'habitations et d'activités, en convenant avec l'opérateur la livraison à la Ville de quelques volumes bâtis, dans lesquels pourraient être aménagés des locaux administratifs ou associatifs.

Si ce projet intéressant peut correspondre à une utilisation plus rationnelle du patrimoine communal, il soulève aussi de nombreuses questions : consistance et importance des locaux à recevoir en remplacement (pas d'indication à ce jour), coût de leur aménagement, précautions pour éviter une gêne aux nouveaux habitants de ces ensembles, délais de livraison, solutions de secours pendant les années qui peuvent s'écouler entre la démolition des locaux actuels et la finition des locaux nouveaux. C'est un sujet qui a de l'importance, et nous ne doutons pas, que la municipalité y a réfléchi ! Le prochain Conseil Municipal devrait logiquement lever le voile sur ce projet qui va changer les habitudes de bien des associations Saint Mauriennes pendant un certain temps.

Notre Comité souhaite être associé, avec d'autres associations, à la mise au point de ce projet et des conditions de sa mise en œuvre.

## Du nouveau chez les commerçants

- Maxime et Amandine ROCHETTE sont, depuis le 1er Juillet 2017 les heureux propriétaires de la « **Boucherie de Champignol** ». Nous leur souhaitons une belle carrière et beaucoup de clients !
- Roxane BRUNETTE, habitante du quartier et adhérente de notre association, a ouvert un **cabinet de sophrologie** 43, avenue du Bac à La Varenne. Tel : 06 41 53 23 46. ([www.rlbsophrologie.com](http://www.rlbsophrologie.com))
- Dernière Minute : « **Magic Retouches** » vient d'ouvrir ses portes sur la place du marché. On vous y propose, entre autres services, le repassage de votre linge. Bienvenue à ce nouveau commerçant.

# JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Pour un beau dimanche, ce fût un sacré beau dimanche!  
Levés tôt, actifs toute la journée, manger un peu, parler beaucoup !  
Écouter, expliquer, rassurer, sympathiser, plaisanter, rire et enfin adhérer !  
Ce fut notre programme et nous l'avons, oh combien respecté.  
Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation et nous avons été très fiers de vous présenter le nouveau stand, fruit de notre travail des mois d'été. Vous avez eu la gentillesse de nous dire qu'il était réussi et nous vous en remercions vivement.  
Un beau stand, de bonnes madeleines, des bonbons, des petits cadeaux pour les enfants et une excellente fréquentation : on recommence quand vous voulez !

L'équipe du comité

